



# LE DEVOIR



LES ARTS

L'histoire mouvementée  
du Festival des films du monde  
Pages C 1 et C 5

LES ACTUALITÉS

Une hypothèque sur la maison  
contre un voyage d'un an  
Page A 3

VOL. XCI N° 185

LES SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 AOÛT 2001

1,95\$ + TAXES = 2,25\$

## L'arbre de Noël



**FESTIVITÉS EN INDONÉSIE** à l'occasion du 56<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance. Des hommes enduits d'huile tentent de grimper à des troncs d'arbre au bout desquels se trouvent des cadeaux. L'Indonésie a déclaré son indépendance en 1945 après plus de 350 ans de domination coloniale hollandaise.

## Les dissidents alliancistes mis au pied du mur

La tension avec les conservateurs  
grimpe à Mont-Tremblant;  
Joe Clark et Chuck Strahl  
tentent de calmer les esprits

MANON CORNELLIER  
DE NOTRE BUREAU  
D'OTTAWA

Les alliancistes dissidents qui veulent coopérer avec les conservateurs devront un jour faire un pas de plus et se joindre au parti de Joe Clark, ont fait comprendre hier plusieurs conservateurs, dont la députée Elsie Wayne.

«Pour quelles raisons tenir une rencontre avec des gens, s'asseoir avec eux, discuter avec eux et essayer de leur donner une plus grande crédibilité quand ils vous répondent qu'ils ne se joindront jamais à vous? Je n'arrive pas à comprendre», a déclaré Mme Wayne, à son arrivée à une rencontre des

deux groupes, qui se poursuit aujourd'hui à Mont-Tremblant.

Les dissidents n'ont pas attendu pour dire qu'ils n'entendaient pas se joindre aux conservateurs. «Il n'en est pas question», a fermement répondu la députée Deborah Grey. «Ce n'est pas dans nos plans», a renchéri son collègue Monte Solberg. Même son de cloche du côté de Val Meredith et de Chuck Strahl, le chef des dissidents.

La rencontre de Mont-Tremblant avait beau avoir des objectifs

VOIR PAGE A 10: ALLIANCE

■ Le cul-de-sac de la droite: lire l'éditorial de Bernard Descôteaux en page A 8

PERSPECTIVES

## Les salles en folie

Les statistiques publiées cette semaine par l'Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec laissent songeurs. Dans la foulée du délire d'érections de mégaplexes, la fréquentation des cinémas du Québec a chuté de 6,7 % entre 1999 et 2000, alors qu'elle était en augmentation constante depuis 1991. Parallèlement, le nombre d'écrans augmentait de 13,5 %. L'offre a gonflé, la demande s'est atrophiée. Cherchez l'erreur. Évidemment, se baser sur une seule année statistique en y lisant une tendance générale constitue un exercice périlleux. La tentation est grande toutefois d'y voir le symptôme d'un malaise et de montrer du doigt l'érection sauvage et excessive de centres de cinéma et de divertissement qui n'en finissent plus de proliférer comme des lapins, au mépris des besoins réels du public.



Odile Tremblay

2000 fut une année faible au cinéma. Entendons-nous là dessus. Nul *Titanic* rassembleur n'est venu chercher les foules. Cela dit, 1999, à l'encontre de 1998, n'avait guère été trépidante non plus. Là où la donne a changé entre-temps, c'est surtout dans l'arrivée massive des nouveaux

mégaplexes en nos terres, gigantesques aires de jeu et de cliquets d'images, de toute évidence trop nombreux. En 2001, d'autres ont poussé encore dont le Colossus, Star-Cité et le Forum Pepsi, ce qui ne laisse augurer rien de bon pour les statistiques québécoises de l'an prochain.

VOIR PAGE A 10: SALLES

### INDEX

Annonces.....	A 6	Idées.....	A 9
Avis publics..	B 8	Jardins.....	B 10
Bourse.....	B 7	Monde.....	A 7
Carrières.....	B 3	Mots croisés..	A 6
Économie.....	B 1	Météo.....	B 9
Éditorial.....	A 8	Rencontres....	B 4
Fonds.....	B 5	Sports.....	B 9

ISRAËL

## La popularité d'Ariel Sharon est en chute libre

Un responsable militaire prévient la population  
qu'il faut s'attendre à cinq attentats par jour

CHRISTIAN CHAISE  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — De plus en plus désemparés devant le durcissement de la révolte palestinienne, les Israéliens ont des doutes croissants sur leur premier ministre, Ariel Sharon, incapable de mettre fin à l'intifada et dont la popularité connaît, pour la première fois, une forte chute.

Depuis son arrivée au pouvoir en mars, la popularité de M. Sharon était restée étonnamment stable aux alentours de 60 %, malgré l'intensification des attaques palestiniennes et l'accroissement du nombre

des victimes israéliennes. Mais un sondage publié hier par le quotidien *Maariv* révèle, pour la première fois, une forte baisse de cette cote, même si les satisfaits restent plus nombreux que les mécontents.

Les Israéliens se disant satisfaits de M. Sharon ne sont plus que 49 %, contre 59 % lors du précédent sondage publié le 20 juillet, et 58 % lors des deux précédents. Parallèlement, les déçus passent de 31 % il y a un mois à 42 %.

VOIR PAGE A 10: SHARON

■ Autres informations en page A 7



Le premier ministre Ariel Sharon entouré de ses gardes du corps. Le sondage du journal *Maariv* traduit le profond désarroi des Israéliens.

REUTERS

## Internet donne un second souffle à l'espéranto

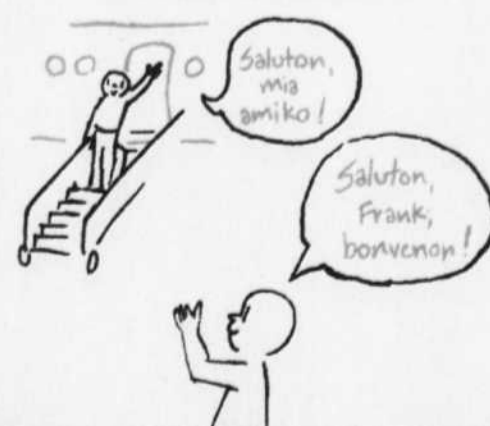
JOSÉE BOILEAU  
LE DEVOIR

Normand Fleury rentre de Zagreb, tout ragailardi. Une semaine à côtoyer 1600 espérantistes réunis en congrès mondial dans une succession de conférences, de spectacles, de cours et de concerts, il y avait de quoi contenter le président de la Société québécoise d'espéranto. Normand Fleury a beau prôner l'espéranto depuis 20 ans et l'utiliser quotidiennement avec sa femme, Croatie, et ses deux enfants, il s'emballait encore de constater l'intérêt que peut susciter cette étrange langue que les non-initiés regardent de haut.

Normand Legault est tout aussi ravi. Nouvel espérantiste — huit mois de pratique à son actif —, il a fait coïncider ses vacances avec un cours à San Francisco. «Pendant deux semaines, je réussissais à échanger avec des gens de nationalités différentes sur une

base égalitaire, à partir d'une langue qu'on avait tous choisie. C'était vraiment particulier.»

VOIR PAGE A 10: ESPÉRANTO



## Le Nunavut, espoir fragile

Dans un régime de marginalisation civique des autochtones, la création du territoire du Nunavut, dans l'Arctique, n'est pas une banale affaire. Cependant, l'autonomie des Inuits reste bien limitée puisque le gouvernement du Nunavut ne contrôle ni les leviers fiscaux ni l'exploitation des ressources minières de ce territoire plus vaste que le Québec. C'est ce que nous explique le professeur Gérard Duhaime, qui dresse un premier bilan du gouvernement du Nunavut, deux ans après sa création, en grande pompe.



Les autochtones et nous

■ À lire page A 9

RENTRÉE SCOLAIRE

## Une école en devenir

Voir notre cahier spécial

Cahier spécial

# Les Arts et la ville

samedi  
Publié le 8

septembre 2001

Tombée publicitaire  
le 24 août 2001

LE DEVOIR

## • LES ACTUALITÉS •

## Étranges aventures



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

**LES ACTEURS-VEDETTES** Samuel L. Jackson et Milla Jovovich (sur la photo) ont rencontré la presse et la caméra hier, au moment du tournage à Montréal de *No Good Need de Bob Rafelson*. Le cinéaste ainsi que l'interprète Stellan Skarsgard étaient à leurs côtés. Le film est adapté d'un roman noir de Dashiell Hammett. Samuel L. Jackson y campe un détective entraîné malgré lui dans une série d'étranges aventures, avant que le personnage de Milla Jovovich ne lui fasse vivre des heures troublantes. Le film produit par Seven Arts Pictures sera distribué ici par Remstar.

## Le BQ est la seule véritable opposition, croit Duceppe

Sainte-Foy (PC) — Devant la faiblesse des autres partis d'opposition et la dissension qui mine les troupes de Stockwell Day, le Bloc québécois constitue la seule véritable opposition au gouvernement de Jean Chrétien, estime Gilles Duceppe.

«Nous sommes le seul parti à jouer un rôle d'opposition à Ottawa. Il y a une désorganisation complète des autres partis. Je plains les autres Canadiens qui ne se retrouvent pas dans les partis d'opposition existant dans le reste du Canada», a déclaré M. Duceppe hier, à l'occasion d'une réunion de son groupe parlementaire.

«On est le seul parti qui n'a pas de problèmes internes, qui a une cohérence», a poursuivi le chef du Bloc québécois.

Il a cité comme exemple la récente lutte, excellente selon lui, menée par

les députés bloquistes contre la loi fédérale sur les jeunes contrevenants, une loi rejetée par tous les intervenants du Québec.

«Les Canadiens dans les autres provinces seraient très heureux d'avoir un parti comme le Bloc québécois pour les représenter. Au moins les Québécois ont une voix à Ottawa, capable de s'opposer aux libéraux, de faire valoir des idées devant l'absence d'idées du gouvernement libéral», a soutenu le chef du Bloc.

M. Duceppe a noté que les autres partis d'opposition acceptent de discuter entre eux à condition «de ne pas aborder la question du Québec». Or, des partis politiques canadiens qui refusent d'aborder la question du Québec démontrent «qu'ils ne sont pas prêts à offrir une alternative», juge M. Duceppe.

Tout en refusant de commenter les

sondages, M. Duceppe a fait remarquer que le plus récent sondage confirmait la stabilité du Bloc. Ce sondage Léger et Léger paru dans *Le Devoir* et le *Globe & Mail* concède 37 % des intentions de vote au Bloc parmi les électeurs québécois, soit à peu près la même proportion que celle obtenue au scrutin de l'an dernier.

Le Bloc détient 38 des 75 sièges du Québec à la Chambre des Communes.

Entre-temps, le Bloc québécois axera son travail parlementaire sur la promotion de la souveraineté, lors de la reprise des travaux de la Chambre des Communes, le 17 septembre.

Les dossiers de la mondialisation, de l'entente sur l'Union sociale et du déséquilibre fiscal montrent encore plus la nécessité de la souveraineté pour le Québec, a soutenu M. Duceppe.

## Coalition des citoyens du Val Saint-François

## L'appel est envisagé

PRESSE CANADIENNE

Canton de Melbourne — Convaincue que le jugement de la Cour supérieure de valider la loi 42 est contestable sur plusieurs points, la Coalition des citoyens et citoyennes du Val St-François, examinera la possibilité d'interjeter appel avec ses avocats, a indiqué hier la présidente de la coalition, Monique Fournier.

«Une requête de la sorte a occasionné des dépenses de plus de 100 000 \$ et évidemment la question des coûts entrera en ligne de compte. Le pouvoir en place, dispose lui, de tout l'argent de nos impôts pour ce faire», a-t-elle dit. La coalition dispose d'un délai de 30 jours pour interjeter appel.

Mme Fournier et un autre dirigeant de la coalition, Jacques Laval, estiment que la décision du juge André Denis est un jugement de valeur d'ordre politique rempli de préjugés et d'idée préconçue. Le groupe a réagi vivement à la décision du juge de rejeter leur requête demandant d'annuler la Loi 42 qui,

retroactivement, validait la construction de la ligne de transmission d'électricité Hertel-Des Cantons. «C'est comme si le juge Denis avait porté un jugement sur une autre cause que celle qui a été plaidée devant lui. Pire, c'est comme s'il n'avait pas compris les points de droit apportés en preuve. Bref, pour nous, c'est davantage au jugement politique et le juge Denis a tout fait, sauf porter un jugement éclairé», a lancé Jacques Laval, un porte-parole de la coalition.

Les porte-parole de la coalition déplorent aussi le fait que le juge ait pris en considération des faits subjectifs et politiques qui n'ont rien à voir avec le droit. Mme Fournier trouve insultant le fait que le juge Denis ait prêté des intentions au groupe, particulièrement lorsqu'il déclare au sujet de la ligne: «la démolir et la reconstruire dans le val voisin?»

«S'il y a une chose qu'on ne pourra jamais, jamais nous reprocher depuis plus de trois ans, c'est bien d'avoir tenté de repousser notre problème dans la cour du voisin.»

## EN BREF

## Changement au jury du FFM

(Le Devoir) — Contrairement à ce qui avait été annoncé sur le site Internet du FFM et publié dans les journaux, la cinéaste torontoise Patricia Rozema ne sera pas membre du 25<sup>e</sup> jury du Festival des films du monde qui débute jeudi, retenue, nous dit-on, par un tournage. S'est ajoutée la cinéaste, journaliste, écrivain et professeur de cinéma de Cologne Jeanine Meerapfel, dont le dernier film, *L'été d'Anna* sera présenté au FFM. Nouvel arrivage aussi dans ce jury: l'acteur espagnol Juango Puigcorbè. Les autres membres du jury sont les mêmes qui avaient été précédemment annoncés: Emmanuel-Béart à la présidence demeure entourée des cinéastes Rakhshan Bani-Etamad (Iran), Jaime Humberto Hermosillo (Mexique), Zsolt Kézdi-Kovacs (Hongrie) et de la comédienne québécoise Pascale Montpetit.

## Fin de la grève à l'Armée du Salut

(Le Devoir) — Les 19 employés du centre de tri des vêtements et du quai de déchargement de l'Armée du Salut de Montréal ont repris le travail, lundi. La grève avait démarré à la mi-juillet, après l'échec de six mois de négociations pour redéfinir la convention collective échue depuis janvier 2001. Après 36 jours passés devant l'institution de la rue Notre-Dame, les employés, 14 femmes et cinq hommes, tous membres du syndicat des Teamsters, ont finalement obtenu l'augmentation de salaire de 35 cents par heure qu'ils demandaient. La porte-parole des grévistes, Jeanne Viau, s'est félicitée de cette victoire avant de déplorer l'attitude de la direction qui «aurait pu éviter l'arrêt du travail en acceptant les revendications dès juillet». Le paiement des jours de grèves sera assuré par les syndicats des Teamsters qui devraient verser 200 \$ par semaine de grève à chaque employé.

UNE EAU DE PUIITS  
À VOTRE SANTÉ!CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONNAGE DE L'EAU  
DE PUIITS INDIVIDUELS OU DE PETITS RÉSEAUX

**A**u Québec, on a l'eau et votre santé à cœur. C'est la raison pour laquelle le ministère de l'Environnement met sur pied, au cours de l'été 2001, un programme d'échantillonnage de l'eau de puits dans tout le Québec.

Si vous êtes **propriétaire d'un puits individuel** ou **d'un réseau d'aqueduc desservant moins de 21 personnes**, vous êtes invité à bénéficier de ce programme, qui vous permettra de faire vérifier la qualité de votre eau de consommation à un coût réduit, grâce à la collaboration des laboratoires accrédités participants. Les tests prévus visent à déceler la présence des paramètres les plus susceptibles de présenter des risques à court terme pour la santé, soit la bactérie *Escherichia coli* (*E. coli*) et les nitrates-nitrites.

## Comment procéder?

Procurez-vous dès maintenant auprès du ministère de l'Environnement votre trousse gratuite d'échantillonnage, dans laquelle vous trouverez la procédure à suivre pour effectuer vos prélèvements d'eau. Vous transmettez par la suite vos échantillons au laboratoire accrédité participant de votre choix. Cette analyse est aux frais du propriétaire, au coût de 28,76 \$, incluant les taxes. Il faudra aussi prévoir les frais d'expédition pour l'envoi de vos échantillons.

Cette analyse, c'est un choix judicieux pour votre santé!

Pour commander votre trousse gratuite d'ici le 31 août 2001

par téléphone: Québec (appel local): (418) 521-3801  
Ailleurs au Québec: 1 866 281-TEST (8378)  
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h

par Internet: [www.menv.gouv.qc.ca](http://www.menv.gouv.qc.ca)

Québec  
Ministère  
de l'Environnement

● L'EAU DU  
● QUÉBEC  
SOURCE  
DE FIERTÉ

iso  
familles

Pour obtenir plus d'informations  
ou pour recevoir un formulaire de candidature :

1 800 463-2851

[iso.familles@csf.gouv.qc.ca](mailto:iso.familles@csf.gouv.qc.ca)

[www.csf.gouv.qc.ca](http://www.csf.gouv.qc.ca)

Meuble  
*Flachelaga*  
Une entreprise familiale à votre service depuis plus de 30 ans  
Ltée



ARMOIRE, CHAMBRE ET CUISINE  
EN PIN MASSIF FAIT À LA MAIN  
Mobilier de salon tout cuir

8729, Hochelaga (coin Desormeaux) Montréal (FERMÉ LE MERCREDI)  
(514) 354-1030 • 1-800-357-1030

• LES ACTUALITÉS •

Grève de l'été 1999

# La Fédération des infirmières défend sa cotisation spéciale

PRESSE CANADIENNE

Si les recrues infirmières ont, elles aussi, cotisé pour la grève de l'été 1999 alors qu'elles n'avaient pas encore été embauchées à l'époque, c'est parce que les gains réalisés grâce à ce débrayage leur profitent aussi.

C'est la position qu'a soutenue la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, après que le quotidien *Le Soleil* eut dévoilé le fait qu'une cotisation spéciale d'environ 300 \$ a été demandée aux nouvelles infirmières pour rembourser les pénalités et les pertes de salaires de la grève de l'été 1999.

En fait, précise d'abord la 4<sup>e</sup> vice-présidente de la FIIQ, Lina Bonamie, ce n'est pas la fédération qui a décidé de procéder ainsi, mais les 90 syndicats locaux. «Chacun a tenu une assemblée générale et c'est de façon démocratique que la décision a été prise.» Tous les membres n'approuvaient pas l'idée, mais la majorité a tranché.

La fédération n'a servi que d'intermé-

diaire et de redistributeur, après que les membres des syndicats se furent prononcés. Et c'est la fédération qui a aujourd'hui la désagréable tâche de faire parvenir une mise en demeure aux infirmières qui ne veulent pas payer leur cotisation — recrue ou pas, notait Mme Bonamie.

L'idée derrière cette cotisation aux nouvelles venues était de faire partager les efforts de la lutte pour améliorer les conditions de travail de l'ensemble des infirmières. «Cette lutte-là se fait pour les jeunes infirmières qui s'en viennent», justifiait Mme Bonamie, au cours d'un entretien téléphonique. Les gains qui ont été réalisés grâce à cette grève, «elles en profitent» aujourd'hui. «C'est quelque chose de collectif qu'on a fait.»

Mme Bonamie signale que même les infirmières qui ont travaillé durant la grève, pour assurer les services essentiels, ont dû payer cette cotisation spéciale.

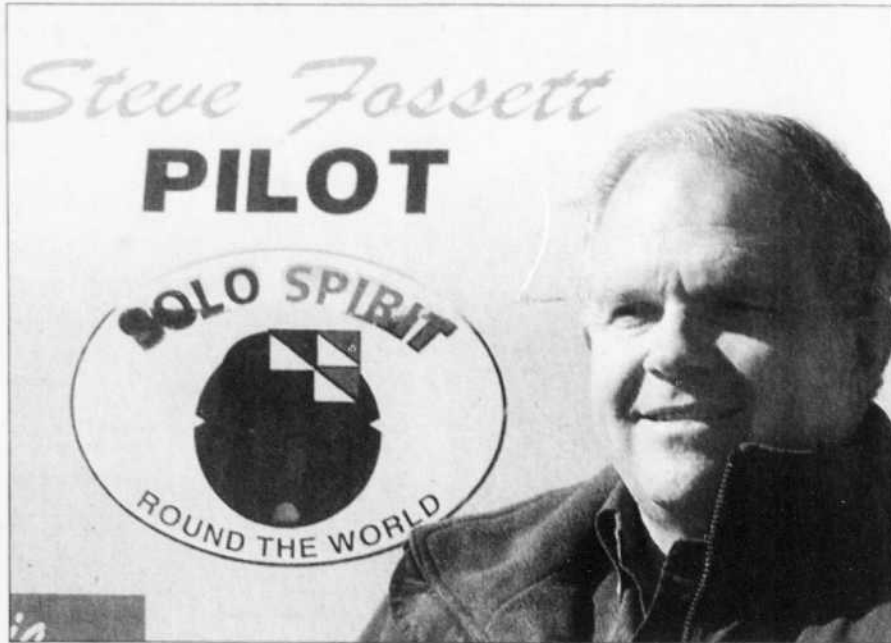
A cause de cette grève illégale, la FIIQ s'était retrouvée avec environ 18 millions de dollars à payer en pertes de

salaires et amendes. Les infirmières qui débrayaient voyaient leur chèque de paie directement amputé. Pour chaque heure de grève, l'employeur coupait une heure de salaire et imposait une heure de pénalité.

Mme Bonamie comprend les grincements de dents de celles qui n'étaient pas embauchées à l'époque et qui doivent aujourd'hui payer une cotisation. «Je sais qu'elles peuvent voir ça comme une taxe», admet-elle, et que ça peut sembler «difficile».

Pour l'avenir, la fédération syndicale souhaite améliorer son système. Elle compte constituer un fonds de grève, fonds dont les infirmières n'étaient pas munies au moment du débrayage — elles n'avaient qu'un fonds de défense syndicale. En quatre ou cinq ans, un fonds suffisamment pourvu pourrait être constitué, croit Mme Bonamie.

Fait à noter, la cotisation variait selon la santé financière du syndicat. Dans certains cas, il s'agissait d'une cotisation de 200 \$, dans d'autres de 450 \$.



DAVID GRAY REUTERS

Steve Fossett le jour de son départ, le 4 août: vie en danger?

# Fossett sur le plancher des vaches

Il abandonne son tour du monde en ballon à cause du mauvais temps

ASSOCIATED PRESS

Saint Louis, Missouri — La cinquième tentative n'aura pas été la bonne pour Steve Fossett, qui n'a pu terminer son tour du monde en ballon et en solitaire. Des prévisions météorologiques défavorables ont obligé hier le milliardaire américain à se poser à mi-parcours dans un ranch du sud du Brésil.

Cet échec est pourtant marqué par un record. L'aérostat a en effet volé 12 jours et 13 heures, ce qui représente le plus long vol solo en ballon en termes de durée. Il a par ailleurs parcouru plus de 19 000 kilomètres, établissant ainsi la deuxième meilleure performance solo sur le plan de la distance.

Solo Spirit a atterri à Espantoso, à environ 80 km de Bage, près de la frontière avec l'Uruguay, à environ 1500 km au sud-ouest de Rio de Janeiro, selon l'officier de police Carlos Duarte Vieira.

Lors d'une téléconférence, Steve Fossett, 57 ans, s'est déclaré fatigué, en raison du peu de repos qu'il a pris et a expliqué qu'il avait dû renoncer pour cause de violents orages alors qu'il traversait les Andes.

«Nous pensions qu'il s'agirait simplement d'orages isolés mais cela s'est transformé en

un "champ de bataille" d'orages. J'ai pensé que ma vie était en danger toute la journée», a-t-il expliqué en soulignant qu'il avait également été confronté à une panne d'un élément-clé du ballon au moment de l'atterrissage. En dépit de quelques égratignures, «je me sens plutôt bien maintenant», a-t-il dit.

Les journalistes qui ont survolé en avion la zone ont vu le ballon argenté à moitié dégonflé après qu'il eut apparemment heurté des arbres.

Le porte-parole de l'Université Washington de Saint Louis dans le Missouri, où est basée la mission de contrôle de l'équipée de Steve Fossett, avait auparavant annoncé l'abandon de l'Américain.

La veille, Steve Fossett, 57 ans, avait survolé les sommets andins. De forts vents avaient malmené Solo Spirit, et le multimillionnaire avait même enfilé son parachute. «Steve s'était faufilé entre deux orages hier soir, mais nous pensions en quelque sorte que c'était passé», a expliqué Liam Otten. Mais du mauvais temps était prévu au dessus de l'Atlantique et «la décision a été prise de faire redescendre le ballon».

Fossett, qui avait décollé le 4 août d'Australie, a effectué quelque 19 600 kilomètres.

Dépôt du prochain budget fédéral

# Paul Martin se fait hésitant

Ottawa (PC) — La situation économique incertaine à l'échelle mondiale contribuera largement à déterminer à quel moment le gouvernement fédéral déposera son prochain budget, affirme le ministre des Finances, Paul Martin.

En entrevue hier, M. Martin a indiqué qu'il comptait rendre public son budget en février 2002, demeurant ainsi fidèle à tradition. Néanmoins, cette décision tient en grande partie à ce qui se passera dans le monde, ces prochains mois.

Le ministre livrera ce message au caucus libéral national, la semaine prochaine, lorsque celui-ci se réunira à Edmonton afin de préparer la session parlementaire automnale. «Il ne s'agit pas seulement d'un phénomène américain. De toute évidence, le ralentissement économique au Japon est pire que ce que les gens avaient prévu. Nous avons des problèmes en Amérique latine et l'Europe ralentit beaucoup plus que les gens ne l'avaient pensé.» Si le ministre ne dépose son budget qu'en février prochain, il se sera passé deux années entières entre celui-ci et le précédent.

# Croissance au Canada de la porno juvénile sur Internet

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La demande pour la pornographie juvénile sur Internet est de plus en plus grande au Canada, tout comme elle l'est aux États-Unis et dans d'autres pays, et le phénomène atteint un niveau sans précédent, indique le Service canadien de renseignements criminels (SCRC).

L'organisme, qui est administré par la Gendarmerie royale du Canada, a aussi indiqué hier que les délits liés à des gangs criminalisés sont en hausse. Des groupes asiatiques, italiens et d'Europe de l'Est, ainsi que des gangs de motards criminalisés, se livrent au trafic des stupéfiants, à l'immigration clandestine, à la contrefaçon et à d'autres crimes majeurs, note l'organisme dans son rapport annuel.

La prolifération de la pornographie juvénile sur Internet est cependant devenue l'une des priorités du SCRC, a précisé le directeur, Richard Philippe. «Nous avons découvert que l'ampleur du problème au pays est comparable à celle des autres pays, ce que nous ignorions, a-t-il déclaré en entrevue. Nous constatons qu'il existe un marché canadien, tout comme il y a un marché américain.»

Le SCRC souligne que les plaintes concernant la pornographie juvénile sur Internet sont de plus en plus nombreuses. Le rapport du service de renseignements suit de peu une information indiquant que la GRC a dans sa mire plus de 2000 Canadiens, dans le cadre d'une importante opération internationale visant à sévir contre la pornographie juvénile sur Internet.

**Nos prix sont imbattables!**  
Comparez,  
vous serez convaincu!

**matelas**  
Plus de 100 styles!

- livraison gratuite
  - installation gratuite
  - retrait gratuit
  - cadre de lit gratuit
- avec ens. de matelas

**2 des meilleures façons d'économiser!**

**Option 1** • Nous payons la TPS et la TVQ sur tous les matelas et ensembles Sealy et Simmons\*!

**Option 2** • Vous ne payez rien avant un an! \*\*

\*Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et à la TVQ \*\*Aucun paiement mensuel • aucun intérêt • aucun dépôt

matelas «payer et emporter», à partir de 49<sup>95</sup>

**Sealy Posturepedic**

- Le Charmeur à partir de 169\$
- Chiro Posture à partir de 199\$
- Royale Ultime à partir de 269\$
- Posturepedic à partir de 299\$
- La Salle à partir de 369\$
- Tradition à partir de 499\$

**SIMMONS Beautyrest**

- Beautyrest Evasion à partir de 199\$
- Beautyrest Emotion à partir de 299\$
- Beautyrest Deluxe à partir de 449\$
- Beautyrest Supreme à partir de 599\$
- W.C. Dual Comfort à partir de 799\$
- Beautyrest sans rotation pillowtop à partir de 899\$

Offre limitée

Sur présentation de ce coupon recevez

un rabais de **10%**

sur tout matelas Beautyrest de Simmons et Posturepedic de Sealy.

Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sur présentation du coupon seulement. Date d'expiration : 1<sup>er</sup> septembre 2001

+Détaillant autorisé de :



Fait d'un matériau crée à l'origine pour la NASA

Recommandé par plus de 25 000 cliniques de sommeil et professionnels de la santé partout dans le monde



CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %



**LINEN CHEST**  
DECOR DEPOT

«Le supercentre de la mode maison»

CENTRE ROCKLAND : (514) 341-7810  
LA CATHÉDRALE • centre-ville: (514) 282-9525  
PLACE PORTOBELLO, BROSSARD: (450) 671-2202  
LES GALERIES LAVAL: (450) 681-9090  
SERVICE À DOMICILE GRATUIT (514) 331-5260

+ Cette promotion ne s'applique pas aux produits Tempur

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

Marie-France Bazzo  
et Richard Garneau  
présentent la nouvelle saison.

chaîne culturelle  
Radio-Canada

Détails en page 8 de  
L'agenda du Devoir

## SHARON

Nette désaffection  
des Israéliens

SUITE DE LA PAGE 1

Il est impossible de savoir s'il s'agit d'un tournant ou d'un simple accès temporaire de ras-le-bol, le sondage ayant été effectué dans la foulée d'un attentat suicide qui a fait 15 victimes le 9 août dans une pizzeria de Jérusalem.

La chute de popularité du premier ministre est toutefois trop brutale pour être sans signification et semble refléter, à tout le moins, une nette désaffection de la part des Israéliens.

Elu avec plus de 60 % des suffrages, M. Sharon s'était engagé durant la campagne à mater l'Intifada, tout en prévenant qu'il s'agissait d'un combat de longue haleine.

Conscients qu'il n'y avait pas de formule magique pour mettre fin à la violence, les Israéliens ont maintenu leur confiance en lui, mais sont de plus en plus inquiets devant la recrudescence des attentats-suicides et l'absence de tout espoir de solution négociée à l'heure actuelle.

Le cessez-le-feu proclamé le 13 juin grâce aux efforts du directeur de la CIA (services de renseignement américains), George Tenet, est un échec total et Israéliens et Palestiniens sont maintenant pris dans une spirale qui pourrait mener à plus ou moins brève échéance à une guerre ouverte.

Un haut responsable militaire israélien a même averti la population qu'elle devait se préparer à une moyenne de quelque cinq attentats par jour.

Depuis l'attentat contre la pizzeria, les Israéliens vivent dans un climat de quasi-hystérie, attisé par des journaux annonçant chaque jour en première page un possible attentat pour le jour même.

Cette semaine, ils ont aussi appris, par l'intermédiaire d'un document militaire censé être confidentiel, que l'armée prévoyait que l'Intifada durerait plusieurs années.

Devant ce qu'un éditorialiste du quotidien *Haaretz* a qualifié hier de «message de panique» et d'«avertissements apocalyptiques» de la part de leur gouvernement, 70 % des Israéliens sont maintenant convaincus que M. Sharon ne parviendra pas à «mettre fin à la violence et au terrorisme des Palestiniens», contre 21 % seulement qui disent croire encore à sa promesse électorale.

Il y a un mois, ces pourcentages étaient respectivement de 41 % et 43 %.

Mais tout autant que la perte de confiance dans le premier ministre, le sondage met aussi en évidence le profond désarroi des Israéliens, qui semblent croire en tout et son contraire.

D'un côté, ils demandent, à une majorité de 51 %, que leur armée durcisse sa répression de l'Intifada. De l'autre, une nette majorité d'entre eux (60 %) dit approuver la décision de M. Sharon d'autoriser son ministre des Affaires étrangères, Shimon Peres, à négocier un cessez-le-feu avec les Palestiniens, tout en estimant, dans la même proportion, que ces pourparlers n'aboutiront à rien. Une attitude que *Maariv* qualifie de «schizophrénie».

Le panorama est d'autant plus sombre pour M. Sharon que les nouvelles sont inquiétantes sur le front social, où Israël fait face à une récession, le nombre des demandeurs d'emploi ayant augmenté de 3,7 % en juillet et le produit intérieur brut s'étant rétréci de 0,6 % durant la première moitié de l'année.

## Carpe diem

Par Yvon Corbeil

Le vieillissement exacerbe les traits de caractère. Que deviendront, avec l'âge, les jeunes tolérants?

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces  
et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Contrat de vente 40012291. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## ALLIANCE «Ils doivent décider où ils logent», dit Norm Atkins

SUITE DE LA PAGE 1

limités, c'est-à-dire assurer une meilleure coopération aux Communes, elle a acquis au fil des événements des derniers jours une importance telle que la nervosité a gagné certains vétérans conservateurs. Le fait qu'on présente toujours cette réunion comme une étape vers une solution de rechange unique aux libéraux, sans pour autant préciser ce qu'on envisage à long terme, a particulièrement contribué à l'inconfort.

Selon le sénateur Norm Atkins, «ils [les dissidents] doivent décider où ils logent. Ils doivent sûrement penser aussi à leur propre survie». Pour lui, sa collègue Marjorie LeBreton et Mme Wayne, il n'est pas question, à long terme, d'assister à la mort du PC ou de discuter de fusion avec l'Alliance canadienne.

Ancien manitou de la machine conservatrice en Ontario, M. Atkins est catégorique. À son avis, il y a place, à court terme, pour une coopération en Chambre mais, à long terme, seul le Parti conservateur peut représenter une solution de rechange aux libéraux car, croit-il, l'Alliance est déjà chose du passé. «Je ne crois pas que l'Alliance survivra», a-t-il dit.

Mme Wayne a pour sa part manifesté une opposition farouche à toute coopération parlementaire qui comprendrait le partage des postes de porte-parole. Elle a averti qu'elle pourrait quitter la réunion si la teneur des discussions ne lui plaisait pas.

De tels propos avant même le début de la rencontre ne laissent présager rien de bon et le chef

conservateur, Joe Clark, et le chef des dissidents, Chuck Strahl, ont vite remis les choses en perspective, question de redonner aux discussions la portée modeste qu'elles devaient avoir.

«Nous sommes ici comme deux groupes et nous allons repartir comme deux groupes intéressés à coopérer en Chambre», a dit Joe Clark avec fermeté. Pas question pour lui de demander aux dissidents, en fin de semaine, de se ranger derrière lui, ni d'amalgamer les deux caucuses. La coopération qu'il envisage vise plutôt la préparation des questions pour en assurer l'efficacité et, occasionnellement, la tenue de réunions conjointes des deux groupes.

Il ne croit pas offrir ainsi une bouée de sauvetage aux dissidents, comme s'en inquiétait Mme Wayne. Selon lui, la coopération recherchée vise plutôt à permettre rien de moins que «de sauver, peut-être, le Parlement canadien, un système qui peut être efficace, pour forcer le gouvernement à rendre des comptes».

Chuck Strahl a aussi atténué les attentes à l'égard de la réunion. Selon lui, les deux groupes veulent d'abord se connaître davantage, identifier ce qu'ils ont en commun et voir comment ils peuvent travailler ensemble aux Communes.

Les coprésidents de la rencontre, l'ancien conseiller réformiste Cliff Fryers et le président du PC, Bruck Easton, ont voulu eux aussi se faire rassurants mais ont offert, malgré eux, un échantillon des différences à l'origine de la nervosité de certains.

«Les deux côtés sont ici pour discuter de la meilleure façon à long terme de bâtir une droite viable, en démar-

rant modestement avec une discussion sur la coopération», a dit M. Fryers. «Nous sommes ici pour discuter de coopération parlementaire. [...] Ce n'est qu'un pas et nous verrons où cela mène et déciderons ensuite si nous faisons des pas supplémentaires», a nuancé M. Easton.

Depuis les dernières élections, les conservateurs et leur chef ont remonté dans les sondages — celui publié hier dans *Le Devoir* le démontre encore. Ceci leur donne une confiance nouvelle dans leurs discussions et cela est encore plus vrai face aux dissidents. Ces derniers sont pris entre l'arbre et l'écorce, en plus d'être sur le point de perdre au moins un de leurs douze membres, Jim Gouk, et, par ricochet, la possibilité d'être reconnus comme un groupe distinct aux Communes.

La pression s'est accrue cette semaine avec l'annonce que l'Alliance se choisira un nouveau chef à la mi-mars. Comme tous ont quitté le caucus pour protester contre le leadership de Stockwell Day mais en affirmant rester alliés, ils doivent maintenant expliquer pourquoi ils n'imitent pas Jim Gouk et ne reviennent pas au bercail pour mener la bataille du leadership.

Quant au chef de l'Alliance, il n'était pas invité à la rencontre, ce qui a mené son caucus à bouder la rencontre. M. Day a toutefois publié une lettre hier, dans le *Globe and Mail*, dans laquelle il invite M. Clark à prouver sa sincérité en mettant comme lui son leadership en jeu. Joe Clark n'a pu retenir un sourire. «Je trouve étrange que Joe Clark doive démissionner parce que Stockwell Day a des difficultés», a-t-il ironisé.

135 \$ d'amende pour avoir craché  
sur l'avenue du Mont-Royal

PRESSE CANADIENNE

Pour avoir craché à quelques reprises par terre, sur l'avenue du Mont-Royal, un homme écope d'une amende de 135 \$ et, de fil en aiguille, sa conjointe est accusée d'avoir proféré des menaces de mort envers un policier, nous apprend une décision d'un comité de déontologie policière.

En février 1999 vers 17h, un couple déambulait avenue du Mont-Royal quand l'homme s'est senti observé par deux policiers se trouvant à bord de leur auto-patrouille. Quelques secondes plus tard, l'auto-patrouille arrive et l'agent Hassan Rougaïbi indique au citoyen qu'il l'a vu cracher par terre à plusieurs reprises et que cette façon de faire est contraire à la réglementation municipale.

Le citoyen nie avoir craché et dit ignorer que ce geste est interdit. Sa com-

pagne juge ridicule la situation et le dit carrément. Le policier exhibe alors le règlement pertinent. En réplique, la dame crache par terre.

Devant la tournure des événements, le citoyen demande au policier Rougaïbi de faire venir son supérieur. Il refuse.

La dame intercepte alors elle-même une auto-patrouille. Elle raconte aux policiers qui s'y trouvent l'incident en cours. Ceux-ci confirment que l'amende pour une telle infraction est de 135 \$. Elle en informe son conjoint.

Voyant que l'agent Rougaïbi continue de rédiger le constat d'infraction, la dame lui dit qu'un jour il va récolter ce qu'il sème et va finir une balle dans la tête. Le collègue de l'agent Rougaïbi, l'agent Adalbert Pimentel, descend de l'auto-patrouille et met la dame en état d'arrestation pour menaces de mort. Il lui passe les menottes.

L'agent Rougaïbi conduit la dame au poste de police. Chemin faisant, elle se plaint du froid et demande à l'agent de monter la glace de la portière. Celui-ci n'en fait rien. Finalement, la dame est accusée de menaces de mort. Elle est cependant acquittée en juillet 1999. Quant à son conjoint, il a plaidé coupable d'avoir saisi la voie publique en crachant.

Après avoir écouté les policiers et le couple, le président du comité de déontologie policière, M<sup>e</sup> Gilles Arseneault, conclut que l'agent Rougaïbi a été méprisant à l'égard de la citoyenne en négligeant de lever la glace de sa portière.

«L'agent Rougaïbi aurait-il fait preuve de si peu d'égards à l'endroit de son collègue de travail, ou même d'un voisin, si une semblable demande lui avait été faite? Le comité ne le croit pas.» Pour cette faute déontologique, une sanction sera imposée d'ici quelques semaines.

68 morts dans  
un incendie  
à Manille

Manille (AP) — Un incendie qui a éclaté avant l'aube dans un hôtel de la banlieue de Manille a tué au moins 68 personnes samedi, ont annoncé les pompiers.

Les pompiers ont expliqué que la plupart des corps étaient entassés dans les salles de bains de l'hôtel, où les occupants se sont apparemment réfugiés pour échapper aux flammes dans le Manor Hotel de Quezon City, de six étages.

L'incendie a commencé vers 4h15 du matin. Les 68 corps ont été sortis lors d'une première expédition dans les décombres, mais les pompiers continuent de fouiller les chambres.

Eugene Schwebler, un survivant américain de 60 ans, a déclaré que 160 membre d'un groupe de missionnaires évangélistes étaient dans l'hôtel pour une convention.

## ESPÉRANTO Une communauté très branchée

SUITE DE LA PAGE 1

Ah! l'espéranto! On s'en moque: langue de charabia, langue des rêveurs, projet dans l'air depuis plus de cent ans mais qui ne marche pas... Ou bien on l'ignore: l'espéranto moderne, c'est l'anglais. *That's it.*

L'espérantiste moyen est alors partagé entre deux réactions: expliquer pour la énième fois (gros soupir) les forces de l'espéranto, les limites de l'anglais, la vitalité de la communauté espérantiste, les efforts pour faire reconnaître la langue, notamment sur la scène politique.

«Et il y a la tendance qui est de dire: non!», dit Normand Fleury. *Laissons faire les pressions, ignorons les critiques. Laissons les instances officielles se débrouiller avec leurs interprètes et leurs coûts de traduction. Car nous, on le sait que notre projet fonctionne et qu'on a du fun. Les gens n'ont vraiment pas conscience de tout ce qui passe par l'espéranto dans la vie quotidienne.*

On estime que deux millions de personnes dans le monde connaissent la langue, que des centaines de milliers l'utilisent régulièrement. Un guide de voyage, mis à jour chaque année, recense les espérantistes à travers le monde qui sont prêts à héberger ou à rencontrer le touriste de passage. Un formidable réseau qui permet de voyager pas cher et de souder les liens de la communauté.

Et puis il y a des clubs, des activités le week-end, au Népal comme à Montpellier!, et 50 000 livres — de la bédé à la littérature raffinée, parfois écrite directement en espéranto. Il y a aussi les disques qui se multiplient: pop, rock, heavy metal chantés dans la langue de Zamenhof — le révérend père de l'espéranto qui, jeune Polonais élevé à Varsovie où l'on parlait quatre langues, en a établi les principes de base en 1887.

Surtout, il y a Internet, qui donne un nouveau souffle rafraîchissant. «Vous imaginez: vous êtes à Soucioutimi, ou à Val-d'Or, ou dans n'importe quelle région du monde loin d'un grand centre, raconte Normand Fleury. L'espéranto vous intéresse, mais il n'y a pas d'association, pas de cours. Et là, grâce à Internet, vous pouvez apprendre la langue, échanger sur le coup avec d'autres espérantistes, écouter la radio en espéranto. C'est un véhicule formidable: en Europe comme ici, je ne cesse de croiser des gens qui ont appris de cette façon.»

Si le look de l'espéranto est a priori surprenant (tous ces accents circonflexes!), ses 16 règles de base sont simples et sa sonorité harmonieuse, ce qui rend possible de l'apprendre seul via l'un des nombreux sites que l'on trouve sur Internet. Comme la communauté espérantiste est très branchée — reflet d'une langue qui veut, depuis ses débuts, rapprocher les gens à travers le monde —, il est aussi facile de trouver avec qui parler, même en restant chez soi.

Normand Legault en est la preuve vivante: tous les jours il prend, via Internet, des nouvelles d'espérantistes d'ailleurs pour échanger un peu. Mais il tient aussi aux contacts humains: il participe aux rencontres mensuelles de la Société québécoise, mange avec des espérantistes en visite à Montréal — la dernière fois, c'était une Toulousaine qui racontait que, dans sa ville, on compte sept associations vouées à l'espéranto, dont une anarchiste! Et il lit, joue avec les mots, travaille même à un cours qui pourrait être donné au cégep Maisonneuve, où il enseigne déjà la physique.

«Je suis un scientifique, donc j'aime la logique, la précision, la régularité de l'espéranto. Mais la langue n'est pas un objet théorique, il doit y avoir un sens.

## SALLES

SUITE DE LA PAGE 1

Plusieurs chaînes américaines ont mordu la poussière après avoir écouté le chant des sirènes des mégaplexes. Elles furent étranglées aussi, il est vrai, par les baux qui les liaient à de vieux cinémas entraînés comme des boulets. Mais le fait d'avoir souvent construit ces multi-écrans en face d'autres monstres concurrents a joué dans ce débâcle. Ici aussi, des constructions mal planifiées desservent les promoteurs qui s'installent nez à nez.

Trop nombreux, ces mégaplexes, d'autant plus que les habitudes de consommation de films changent. Les salles de cinéma servent de plus en plus de rampes de lancement et de tribunes publicitaires aux sorties des films sur support vidéo et DVD. Les productions gardent moins longtemps l'affiche, remplacées par une suivante. Hop là! La période d'incubation des films, avant qu'ils ne soient disponibles sur le marché domestique, s'amenuise sans cesse. Il suffit d'attendre quatre mois et on l'a chez soi. Le cinéma c'est cher, et les gens, pas fous, attendent souvent de s'offrir les films sur vidéo. Avant d'investir dans la course folle aux multi-écrans, une petite étude sociologique se serait sans doute imposée.

Ajoutons que les mégaplexes sont un concept au départ américain, fort bien adapté aux mégaproductions d'Hollywood et beaucoup moins aux autres. Ces mégaproductions sont conçues sur mesure, fi-

celles incluses, pour un public avant tout adolescent, voire préadolescent; clientèle de prédilection pour les bruyants mégaplexes et leurs jeux d'arcades.

Or, le Québec constitue en Amérique du Nord une société distincte aux moeurs et aux goûts particuliers. Alors qu'aux États-Unis, la population se rue massivement et presque exclusivement sur ses films maison et que le Canada anglais suit cahin caha derrière, le Québec, servi par la barrière de la langue et les chevauchements culturels, consomme bon an mal an 20 % de films nés hors du giron d'Hollywood.

Ceux-ci, hormis les productions commerciales et grand public québécoises et européennes, ne trouvent pas leur cadre naturel dans ces immenses arènes assourdissantes. Leur public non plus, généralement sorti de l'adolescence depuis belle lurette, épris de tranquillité, aimant voir des films ailleurs que dans des surfaces géantes hurlant leurs décibels.

Pourtant les vieilles salles de cinéma, qui tombent d'ailleurs comme des mouches — un processus qui s'est accéléré cette année avec la faillite de Cineplex Odeon entraînant la chute des cinémas Faubourg, Palace, etc. — ne rencontrent plus leur public. Même si elles demeurent mieux adaptées à la présentation de films d'auteur (qui trouvent chez nous encore preneurs), ces salles sont généralement vétustes. La clientèle des cinémas s'est habituée au confort des mégaplexes, à leurs conditions technolo-

giques optimales et rechigne désormais à être servie à la bonne franquette. Ce n'est pas sans raison que les promoteurs en train de racheter le cinéma Dauphin dans le quartier Rosemont-Petite-Patrie entendent investir une grande partie de leur budget dans la modernisation de ces salles. Impossible désormais de faire rouler longtemps un véhicule cinéma désuet et hors norme.

C'est ce qu'un visionnaire comme Daniel Langlois a compris avant tout le monde. Son Ex-Centris allie la présentation de films d'auteur et les conditions technologiques de pointe. Or, le public s'y rue. Ex-Centris est trop petit pour modifier les statistiques provinciales de fréquentation des salles, mais son succès mérite de faire réfléchir les promoteurs. Les récents déboires de Cineplex Odeon ont fait reculer le projet conçu par Alliance Atlantis VivaFilm et Famous Players de construire des salles destinées au cinéma d'auteur dans l'enceinte de la Place des Arts. Dommage! Au lieu de suivre à l'aveuglette l'exemple du voisin du Sud en multipliant les arènes cacophoniques adaptées à un seul type de cinéma, le Québec ferait mieux de découvrir et de développer sa propre voie. Il faudrait ici construire intelligemment le type de salles qui commence à cruellement nous manquer, en des aires plus calmes que les mégaplexes mais technologiquement de pointe, histoire de viser désormais le créneau anémié du film d'auteur.

LE DEVOIR

# LES SPORTS

Internationaux de tennis de Toronto

## Prohibition sur le court

### Tennis Canada paie cher l'interdiction de siroter une bière au stade de l'université York

VALÉRIE DUFOUR  
ENVOYÉE DU DEVOIR

Toronto — La brise est fine et le soleil souriant. Le spectateur a soif. Il aimerait en boire une petite tranquille en regardant les deux joueuses de tennis s'époumoner sur le court central. Mais c'est impossible, car le vile liquide est proscrit dans le stade. *Welcome to York University.*

Pourtant, les amateurs des Raptors, des Blue Jays ou des Maple Leafs de Toronto peuvent consommer leur bière en regardant le jeu. A York, le règlement est tellement strict que la bière achetée dans l'un des restaurants ou dans une loge corporative doit être consommée sur place.

On ne peut pas se promener bière au vent. Des agents de sécurité veillent au grain et forcent les délinquants à reculer dans la zone où elle est autorisée ou à l'enfiler au complet. *«La loi provinciale est très sévère et affecte directement les revenus»,* explique Robert Martin, consultant en services alimentaires pour les deux tournois canadiens.

Pour Tennis Canada, cette réglementation coûte en effet très cher. Il suffit de comparer les revenus du tournoi montréalais avec ceux de Toronto. Cette année, le public a acheté environ de 50 000 bières sur le site des Masters de tennis, ce qui constitue plus de 200 000 \$.

A ce montant, il faut ajouter des entrées de 100 000 \$ provenant des loges corporatives où les détenteurs de billet ont accès à des salons privés. *«Et ces gens dépensent plus que la moyenne lorsqu'ils viennent voir du tennis»,* précise Robert Martin.

Autre exemple. Au cours des trois jours du Grand Prix du Canada, les spectateurs ont consommé 200 000 verres de bière. Multiplié par quatre dollars, on frise le million de dollars de vente. Ce n'est donc pas une mince affaire.

En tout et pour tout, le tournoi torontois encaisse 150 000 \$ annuellement en vendant de l'alcool, mais on voudrait faire mieux. *«Nous avons fait visiter nos installations cette semaine au commissaire ontarien des alcools et des jeux [Sid Girling] pour lui montrer que nos fans veulent avoir le droit d'apporter leur bière ou leur verre de vin dans les estrades»,* souligne Stacey Allaster, vice-présidente des ventes et du marketing à Tennis Canada.

*«Nous voulons obtenir notre permis d'alcool pour l'an prochain et Sid Girling voulait voir comment le site était disposé»,* renchérit la directrice des Internationaux de tennis de Toronto, Jane Wynne. Mais le commissaire n'a pas semblé convaincu, au dire de Mme Wynne. *«Il semble un peu nerveux à l'idée de nous laisser aller. D'autres stades ont obtenu des permis au cours des dernières années, mais la vente se fait tout près des estrades et non pas sur les terrains adjacents.»*

Mais il n'y a pas que la bière qui

différencie les deux tournois canadiens. Toronto amasse également de 30 à 35 % moins de revenus avec ses concessions alimentaires. Alors que Montréal a encaissé deux millions de dollars en vendant de la nourriture, Toronto devrait s'en tirer avec quelque 600 000 \$ lorsque la dernière balle sera frappée demain.

*«A Montréal, il y a presque deux fois plus de caisses enregistrees sur le site»,* ajoute Robert Martin. En comptant les comptoirs de sandwiches, les bars et les casse-croûtes, il y a 16 endroits pour se ravitailler au Stade du Maurier et seulement cinq sur le site de l'université York.

*«Nous n'avons ni l'espace ni les infrastructures pour maximiser cette forme de revenus»,* admet Stacey Allaster. Elle précise qu'elle préfère aller chercher de nouveaux commanditaires plutôt que d'engranger les profits avec le service de restauration. Mme Allaster indique cependant que le temps d'attente est trop long et qu'il faut régler ce problème.

Reste que tous les profits des Internationaux de tennis du Canada vont dans la même poche et qu'ils sont réinvestis dans le développement des joueurs et des entraîneurs. Maximiser le profit équivaut finalement à augmenter le financement des athlètes canadiens.

Tant qu'à parler de sous, il ne faut pas oublier les bénévoles. Sans ces quelque 1000 travailleurs gratuits, les profits des deux tournois seraient moindres. *«Ultimement, ils nous aident à remplir notre mandat en limitant nos dépenses»,* dit Stacey Allaster.

Chaque volontaire doit s'engager à travailler un minimum de 42 heures pour le tournoi. A 10 \$ l'heure, cela représenterait 420 000 \$ dans le budget de chacun des tournois s'il fallait payer chauffeurs, juges de ligne, coureurs de balles, etc. Payer la nourriture, les vêtements et les billets gratuits pour les parties coûte seulement 325 \$ par bénévole.

En 1999, le pire désastre s'était produit pour les organisateurs du tournoi torontois: la pluie a forcé l'annulation des quarts de finale. Une session pour laquelle les billets avaient été écoulés. Une facture de 500 000 \$ pour une journée de flotte. Jeudi, la pluie a encore fait des siennes et gâché toute la soirée de tennis. Mais cette fois, ça n'a pas coûté un sou. Même chose l'an dernier lorsque les matchs du lundi ont été reportés.

C'est que depuis 2000, Tennis Canada s'est payé une police d'assurance pour couvrir les pertes des quatre dernières journées des Internationaux de tennis masculin et féminin en cas de pluie. D'une valeur de trois millions de dollars, cette assurance coûte 40 000 \$ par année en primes.

En 1979 et 1980, la finale du tournoi torontois avait été disputée un lundi à cause de la pluie.

Internationaux de tennis de Toronto

## Seles accède au carré d'as

VALÉRIE DUFOUR  
LE DEVOIR

Se reprenant au bon moment, Monica Seles est venue à bout de Justine Henin (6<sup>e</sup> joueuse au monde) hier après-midi aux Internationaux de tennis féminins de Toronto. L'Américaine (8<sup>e</sup>) a gagné en trois sets inégaux de 1-6, 6-2 et 6-2. La 8<sup>e</sup> joueuse au monde accède maintenant au carré d'as.

Il y avait beaucoup de vent sur le court central et cela a affecté les coups des deux joueuses. *«Les conditions étaient difficiles des deux côtés du terrain, le vent tournait tout le temps»,* a expliqué Justine Henin.

Il s'agissait du deuxième match de la journée de Seles, sa partie de jeudi ayant été remise à cause de la pluie. Et elle n'a rien fait de bon au cours du premier set. Seles n'a inscrit qu'un seul point, sur son premier service. Le reste a été l'histoire des revers et des coups droits de Henin. *«Je n'avais pas de mordant au premier set et Justine enfilait des coups gagnants partout sur le terrain»,* a précisé Monica Seles.

Les sets se suivent et ne se ressemblent pas. Sous les encouragements de la foule (qui ne voulait pas perdre sa favorite), Monica Seles a donné un coup de barre dès le début de la manche et relevé son jeu d'un cran. Dès lors, Henin a été débordée et forcée à jouer défensivement. A 1-1, Seles a profité d'une erreur non provoquée de Henin pour briser son service. Cette avance, elle ne l'a jamais perdue.

Même scénario au troisième set. A 1-1, Seles a à nouveau pris le service de son adversaire. Justine Henin n'a pas réussi à changer le rythme du jeu en sa faveur. Et elle n'a que son jeu à blâmer puisqu'elle n'a pas placé entre les lignes du terrain les gros coups qui font habituellement sa force. Un match à oublier pour la Belge.

Seles est reconnue pour ne pas laisser tomber et elle

l'a prouvée une fois de plus hier. *«Justine bouge beaucoup, et si mes jambes ne suivent pas comme ce fut le cas au premier set, elle mène le jeu, a raconté Seles. J'ai décidé de continuer à jouer et, plus tard, tout s'est replacé.»*

Henin est maintenant 0-3 contre Monica Seles. *«Tout a basculé au cours d'un jeu [premier bris contre elle au deuxième set]. Après, elle a commencé à bien jouer et elle n'a pas fait beaucoup d'erreurs, a indiqué Justine Henin. Quand Monica est dans le coup comme elle l'a été aujourd'hui [hier], elle est très difficile à jouer.»*

Monica Seles a remporté quatre fois les Internationaux du Canada, quatre fois de suite entre 1995 et 1998.

Le parcours de l'Américaine Jennifer Hopkins s'est terminé hier après-midi sur le court numéro deux. Quelques heures seulement après avoir accédé aux quarts de finale, la joueuse issue des qualifications s'est inclinée dignement en deux sets de 7-6 (4) et 6-3 contre l'Allemande Anke Huber.

Hopkins menait 4-1 dans le premier set et se dirigeait vers une autre victoire quand Huber s'est réveillée. Ennuagée par le vent, Hopkins a laissé échapper le set au bris d'égalité.

Huber connaît quant à elle un solide tournoi et sa victoire d'hier lui permet d'accéder à la demi-finale.

Son plus gros test a été jeudi, alors qu'elle affrontait la troisième tête de série et septième joueuse au monde, Amélie Mauresmo. Actuellement 21<sup>e</sup> joueuse au monde, l'Allemande a annoncé qu'elle prendra sa retraite à la fin de la présente saison *«pendant qu'elle a encore du plaisir à jouer».* Entre-temps, elle veut toujours gagner. Il n'y a qu'à l'écouter sur ce critérium tout haut après un mauvais jeu. Anke Huber a 26 ans et est sur le circuit professionnel depuis 1989.

## Serena Williams, invincible

VALÉRIE DUFOUR  
LE DEVOIR

Habillée en bleu ou en jaune, Serena Williams (10<sup>e</sup> joueuse mondiale) a obtenu les mêmes résultats hier et remporté ses deux matches pour accéder au carré d'as des Internationaux de tennis féminins de Toronto. Sa dernière victime fut la Française Sandrine Testud (18<sup>e</sup>) qu'elle a expédiée en deux sets de 6-0 et 6-2.

Dès sa première balle de service, on a su très vite que l'Américaine était en grande forme. Williams a pris rapidement les devants 4-0. Le reste du set était une question de minutes. Quoi faire lorsque ses puissants coups sont collés aux lignes de côté? Que faire contre des aces qui sifflent à près de 180 km/h? Rien justement.

Williams a continué à servir comme une horloge au deuxième set et surtout, à retourner la balle avec force et précision. Et quand tout fonctionne, Serena Williams est pratiquement invincible.

Intraitable, la jeune femme a entrepris le deuxième set comme elle avait entamé le match et enregistré les quatre premiers jeux. Au cinquième jeu, Testud a finalement percé le mystère Williams et brisé son service. Humoriste à ses heures, la Française a levé les bras au ciel. La foule a explosé.

Encouragée par cette poussée inspercée, Testud a gagné son service pour porter la marque 4-2. Trop peu trop tard cependant, car Serena fermait les livres en enlevant les deux jeux suivants. Trop forte Serena ce soir.

Mais il ne faut pas se fier au pointage pour juger la prestation de Sandrine Testud. Il y aurait eu quatre joueuses sur le court et Williams aurait tout de même trouvé le moyen de les déjouer. *«Sandrine est une très bonne joueuse, c'est une joueuse qui gagne des matches en jouant longtemps. Je savais que je devais faire vite si je voulais gagner.»*

Williams rencontrera maintenant Monica Seles. La même joueuse qui l'a battue la semaine

dernière à Los Angeles. *«Si j'ai un point de match, je dois absolument gagner. [...] J'aime bien jouer contre elle car elle joue le genre de tennis que j'aime. Elle frappe beaucoup de balles solidement.»*

Jennifer Capriati a peiné, mais elle a réussi à surclasser sa compatriote Meghann Shaughnessy (14<sup>e</sup> joueuse au monde) hier soir la battant en deux sets de 7-5 et 6-4. Une victoire qui assure à la première tête de série du tournoi un billet pour la demi-finale.

Il s'agit de la quatrième victoire de suite de Capriati contre Shaughnessy (4-0). *«A toutes les fois, nous avons de bonnes rencontres»,* a souligné Jennifer Capriati. *«Et je ne sais pas si c'est parce que j'ai plus d'expérience, que ma tactique est meilleure ou que je suis meilleure techniquement qu'elle, mais je remporte le match. Mais elle a quelques faiblesses et je les exploite.»*

Capriati affrontera Anke Huber cet après-midi.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

	Section Est			
	G	P	Moy	Diff
Philadelphie	67	53	558	—
Atlanta	66	54	550	1
Florida	59	61	492	8
New York	54	67	446	1312
Montréal	51	70	421	1612

Section Centrale				
Chicago	68	51	571	—
Houston	69	53	566	1/2
St. Louis	65	55	542	3 1/2
Milwaukee	51	68	429	17
Cincinnati	48	73	397	21
Pittsburgh	45	76	372	24

Section Ouest				
Arizona	69	51	575	—
San Francisco	69	52	570	1/2
Los Angeles	66	55	545	3 1/2
San Diego	60	60	500	9
Colorado	50	70	417	19

Hier

Milwaukee 5 Cincinnati 1  
Houston 6 Pittsburgh 5  
Philadelphie à St. Louis  
Florida au Colorado  
Chicago Cubs en Arizona  
Montréal à San Diego  
N.Y. Mets à Los Angeles  
Atlanta à San Francisco

Aujourd'hui

Pittsburgh à Houston, 16h05  
Atlanta à San Francisco, 16h05  
Milwaukee à Cincinnati, 19h05  
Florida au Colorado, 20h05  
Philadelphie à St. Louis, 20h10  
Chicago Cubs en Arizona, 22h05  
Montréal à San Diego, 22h05  
N.Y. Mets à Los Angeles, 22h10

Demain

Milwaukee à Cincinnati, 13h15  
Philadelphie à St. Louis, 14h10  
Pittsburgh à Houston, 14h35  
Florida au Colorado, 15h05  
Atlanta à San Francisco, 16h05  
N.Y. Mets à Los Angeles, 16h10  
Chicago Cubs en Arizona, 16h35  
Montréal à San Diego, 17h00

LIGUE AMÉRICAINE

	Section Est			
	G	P	Moy	Diff
New York	73	49	598	—
Boston	66	53	555	5 1/2
Toronto	58	64	475	15
Baltimore	51	70	421	21 1/2
Tampa Bay	42	80	344	31

Section Centrale				
Cleveland	68	53	562	—
Minnesota	64	57	529	4
Chicago	60	59	504	7
Detroit	50	70	417	17 1/2
Kansas City	49	73	402	19 1/2

Section Ouest				
Seattle	87	35	713	—
Oakland	69	52	570	17 1/2
Anaheim	65	57	533	22
Texas	52	70	426	35

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

	Section Est						
	G	P	N	DP	PP	PC	PTS
Montréal	6	1	0	0	228	143	12
Winnipeg	5	2	0	0	219	144	10
Hamilton	3	4	0	0	150	143	6
Toronto	2	5	0	0	164	216	4

Section Ouest							
Edmonton	3	2	0	1	143	159	7
B.C.	3	3	0	0	155	164	6
Calgary	2	4	0	0	155	175	4
Saskatchewan	2	4	0	0	95	165	4

Hier

C.-B. à Edmonton  
Saskatchewan à Calgary

EN BREF

### Woods par la peau des dents

Duluth, Georgie (AP)—Tiger Woods est demeuré en vie au Championnat de la PGA. Menacé de rater le seuil de qualification à un tournoi du grand chelem pour la première fois de sa carrière professionnelle, Woods a réussi deux longs roulés, hier, et il s'est faufilé au sein du groupe des survivants du dernier tournoi majeur de la saison. Phil Mickelson s'est placé dans une position idéale pour remporter un premier tournoi majeur. Il a eu deuxième ronde consécutive de 66. Le Canadien Mike Weir (72) s'est qualifié de peine et de misère.

### Venolyn Clark ne savait pas

Toronto (PC)—Émue, la sprinteuse canadienne Venolyn Clark a juré hier qu'elle n'avait pas pris intentionnellement de substance interdite. Mais elle ne peut expliquer comment des traces de stanozolol se sont retrouvées dans son organisme avant les championnats du monde d'athlétisme. Ses avocats ont mis en cause un certain thé qu'elle avait consommé et ils ont précisé qu'ils appellent de la suspension de quatre ans qui mettrait fin à sa carrière. Ils n'ont pas voulu identifier la personne qui avait procuré ce thé à Clarke.

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Suite des avis de la page B 8

**H&M DIAMOND ASS. INC.**  
345, AVENUE VICTORIA, SUITE 400,  
WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2  
TEL : (514) 483-2303  
FAX : (514) 483-2373

**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE:**

**9083-0720 QUÉBEC INC.**, un corps politique, dûment incorporé selon la loi, faisant affaires dans la ville et district de Montréal, Province de Québec, au 361, Masson, sous le nom et raison sociale de : «ANGELICA RESTAURANT».

Compagnie débitrice  
AVIS est par les présentes donné que **9083-0720 QUÉBEC INC.** a déposé une cession le 3<sup>e</sup> jour d'août 2001 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30<sup>e</sup> jour d'août 2001 à 13 h de l'après-midi, au Bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (QC).

**STUB-WAY CANADA INC.**, un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville de Repentigny, district de Joliette, Province de Québec, au 1217, rue Rabelais.

Compagnie débitrice  
AVIS est par les présentes donné que **STUB-WAY CANADA INC.** a déposé une cession le 2<sup>e</sup> jour d'août 2001 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30<sup>e</sup> jour d'août 2001 à 14 h de l'après-midi, au Bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (QC).

H & M Diamond & Associés Inc. Syndics  
Date à Westmount (QC), ce 16<sup>e</sup> jour d'août 2001.

**AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE EN VERTU DE L'ARTICLE 670 C.P.C.**

Canada, Province de Québec, Cour du Québec, District de Montréal. No. dossier: 500-02-076947-998, No. shérif 500-18-000878-018

**ELFASSY, ROSE & ASSOCIÉS**, 500, Place D'Armes, suite 2920, Montréal, Québec, H2Y 2W2 partie demanderesse contre Grazina WOJCIK et Kamil WOJCIK, 4644, de l'Esplanade, Montréal, Québec partie défenderesse et **L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL**, mis-en-cause.

**DÉSIGNATION**

«Un emplacement ayant front sur l'avenue du Parc, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le numéro UN MILLION HUIT CENT SOIXANTE-HUIT MILLE TROIS CENT TRENTE-SIX (1 868 336) cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Avec la bâtisse dessus construite portant les numéros 5396 et 5398 avenue du Parc, en la ville de Montréal, province de Québec, H2V 4G7, dont le mur latéral sud-est est mitoyen.»

La mise à prix est fixée à 44 050,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de Justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame Est, local 5.15 (5.111), Montréal, Québec, H2Y 1B6, le **VINGTIÈME (20<sup>e</sup>)** jour de **SEPTEMBRE 2001 à DIX HEURES (10h00)**.

Montréal, le 9 août 2001  
Michel PELLERIN, Shérif adjoint, district de Montréal

**AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE EN VERTU DE L'ARTICLE 670 C.P.C.**

Canada, Province de Québec, Cour du Québec, District de Montréal. No. dossier: 500-22-053817-014, No. shérif 500-18-000866-013

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN**, 1717, Du Havre, Montréal, Québec, H2K 2X3 partie demanderesse contre Mohamed FARHAT, 10110 boul. St-Michel, Montréal-Nord, Québec, H1H 5H1 partie défenderesse et **L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL**, mis-en-cause.

**DÉSIGNATION**

«Un emplacement situé dans la Ville de Montréal-Nord, province de Québec, connu et désigné au cadastre officiel du Québec sous le numéro UN MILLION QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE CENT CINQUANTE-NEUF (1 096 159), circonscription foncière de Montréal.

Avec bâtisse y dessus érigée portant le numéro civique 5960 rue Léger à Montréal-Nord, province de Québec, H1G 1L1.»

La mise à prix est fixée à 51 200,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de Justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame Est, local 5.15 (5.111), Montréal, Québec, H2Y 1B6, le **VINGT-CINQUIÈME (25<sup>e</sup>)** jour de **SEPTEMBRE 2001 à ONZE HEURES (11h00)**.

Montréal, le 9 août 2001  
Michel PELLERIN, Shérif adjoint, district de Montréal

**LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA**

**MONTRÉAL**

Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
max 26	min 15	max 25	15/25	15/25

**QUÉBEC**

Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
max 25	min 13	max 24	13/23	14/23

**OTTAWA**

Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
max 27	min 16	max 24	15/25	15/25

**Météo-Conseil** 1 900 565-4455  
Frais applicables  
La météo à la source